

COMPTE-RENDU de REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2016
à 20 h 30
Salle Garderie/Elections
(Convocation du 15/09/2016)

Étaient présents

Jacques ROBELEY, Sylvie BONNIN, David BARDOUX, Michel DOUSSOT, François DUCRET, Thibaut LACOSTE, Yves LAMARD, Dominique MARTIN, Olivier MASUÉ, Guillaume PICARD, Bernard RAMEAUX, Marie-Laure PIOTELAT, Aurélien PUTIGNY;

Absents

Charles-Henri SERVAN, Pascal VANNIER (pouvoir à David BARDOUX);

Secrétaire de Séance

Sylvie BONNIN ;

Dans cette séance, le Conseil Municipal a pris connaissance, discuté, décidé et **délibéré** des affaires suivantes :

« Ordre du Jour »

Approbation du compte-rendu de séance du 29/07/2016

Travaux Bâtiments Communaux

▪ **Salle Commune « Ancienne Poste »**

Fait le point sur les travaux.

Note que quelques réalisations sont à revoir (installation des radiateurs dans l'extension à faire en cuivre, corriger l'erreur du plombier concernant l'alimentation de l'eau de la cuisine).

Précise que l'escalier a été commandé lundi 16 septembre dernier et que le délai de fabrication est de 3 semaines.

Indique que l'Entreprise PALANGHI a des finitions à achever définitivement et rapidement.

Dit que la retenue de garantie de 5% ne sera pas systématiquement restituée aux entreprises.

Indique que la prochaine réunion de chantier se tiendra le jeudi 6 octobre à 14 heures.

Aide exceptionnelle du Ministère (enveloppe Député)

Note l'attribution d'une subvention d'un montant de 10 000.00 € concernant l'acquisition d'équipement de cuisine et de mobilier pour la Salle de La Poste pour une valeur totale de 30 038.00 € HT, soit 33.29 % de la dépense, à utiliser dans un délai de 2 ans.

Subvention au titre du Plan de Relance BTP :

Indique que l'état récapitulatif des travaux a été envoyé au Conseil Départemental, en date du 09 septembre 2016.

Précise qu'un premier versement concernant cette subvention d'un montant de 34 821 € a été encaissé le 12 septembre dernier.

▪ Remplacement Chaudière Fioul Bâtiment Mairie/Ecoles

Rappelle la proposition des Entreprises Thévenin/Ducrot/Avia Distribution de Lons-Le-Saunier et LACROIX de Bellevesvre.

Note que la demande de subvention Etat (DETR) sollicitée est acceptée par le Préfet pour un montant de 6 321 € (pour un coût des travaux HT de 15 802 €), à dans un délai de 2 ans.

Précise que des courriers de relance ont été envoyés pour obtenir des devis pour la porte coupe-feu auprès de 3 Entreprises.

Décide de ne pas changer, dans l'immédiat la chaudière.

Choisit, toutefois si la chaudière devait être changée en urgence, le devis de l'Entreprise LACROIX de Bellevesvre pour un montant de 14 282.72 € TTC. Délibération.

Location Salle de La Poste

▪ Organisation et Gestion des locations

Dit que la location de la salle de la Poste ne débutera certainement pas avant le 1^{er} Janvier 2017.

Note que l'achat du mobilier sera fait lors de la fin des travaux.

Indique qu'un contrat de location et un calendrier de réservation seront élaborés et resteront en Mairie afin de gérer les réservations et de voir la disponibilité de la salle.

Précise qu'un responsable (Michel DOUSSOT, peut-être) s'occupera de la remise des clés et procédera à l'état de lieux.

▪ Tarifs de location

Fixe les tarifs suivants :

- Week-End : habitant de la Commune : 70 € (+ gaz et électricité)/ hors Commune : 120 € (+ gaz et électricité).
- 1 jour de semaine : habitant de la Commune : 30 € (+ gaz et électricité) / hors Commune : 50 € (+ gaz et électricité).
- Gratuit pour toutes les Associations, Vin d'honneur/Obsèques (don possible).
- 1 caution sera demandée. Délibération.

Voirie Communale par la Com-Com 2016

▪ Effondrement de la voirie à l'Étang Vaillant

Fait le point sur les travaux du 28 juillet 2016.

Indique que la route est toujours fermée par mesure conservatoire.

Fait le point sur le Rapport d'Expertise CEREC et sur la réunion d'expertise (SIDEK) du 7 septembre dernier.

Note que Monsieur le Maire est en contact fréquent avec l'Expert de la Commune, Monsieur GALMICHE.

▪ Programme Goudronnage 2016

Note les travaux, pour le secteur Les Rollins, qui seront en enrobé (rue MARINGUE).

Dit que les 2 bordures dans les virages en bas de chez Pascal MARTIN se feront l'an prochain.

Note que le Chemin des Camus accédant à la route de BELLEVESVRE se fera en même temps.

Indique que les travaux de la Rue du 19 mars 1962, ont commencé le 8 septembre dernier et se feront en enrobé (à la charge de la Commune, l'Entreprise BONNEFOY a estimé les travaux pour une évacuation convenable de l'eau pour un montant de 1 460.24 € HT).

- Travaux fin de curage des Fossés (M-C.ÉCOIFIER)

Dit que l'enveloppe restante de la CCBR 39 pour le curage des fossés (700 €) permettra de réaliser en novembre les fossés aux Miconnets.

Sécurité incendie

Fait le point sur les travaux.

Précise que toutes les vannes fonctionnent et ont été contrôlées par Monsieur SAUVONNET, de la SAUR.

Dit que les réserves d'eau sont pleines.

- SAUR

Note que le débouchage de vidange des poteaux incendie n° 8 et 14 sera fait prochainement, pour un montant de 359.38 € TTC.

Dit qu'après cette dernière intervention de la SAUR, les pompiers seront invités à venir tester l'ouverture des vannes.

- Réserves incendie

Rappelle le devis des Entreprises RCY de LOUHANS et DIVA.PLASTIQUES de VILLENEUVE D'AVEYRON pour l'achat de 2 citernes de 120 m3 et de 1 de 90 m3.

Indique que les emplacements seront finalisés au prochain Conseil Municipal.

Finances Communales 2016

- Fonds Départemental de Péréquation

Indique que le montant du Fonds Départemental de Péréquation (Communes de moins de 5 000 habitants) est fixé par le Conseil Départemental à un montant de 5 830.55 €.

- Indemnité de M. RÉMY Olivier

Note les indemnités de conseil de M. RÉMY, Trésorier intérimaire de BLETTERANS, pour la période, du 15 mars au 04 juillet 2016, soit 108 jours. Délibération.

Coupe de Bois - Forêt Communale

- Coupe de bois

Note que sur proposition de l'O.N.F, l'estimation détaillée de la parcelle 11 - Les Montarlots est de 695.00 € et la parcelle 6 - Grand Boichat est de 877.00 €. Délibération.

- Affouage 2016/2017

▪

Dit que suite à la délibération 2015-044 du 16/11/2015, il avait été décidé :

- De donner, cette année, aux affouagistes, l'éclaircie de la parcelle 6, soit 3,40 hectares.
- De donner, en octobre 2017, l'affouage de la parcelle 11, soit 3.51 hectares.

Précise qu'il n'y aura pas de vente de houppiers en 2016 et 2017 (prochaine vente en 2018).

Indique que les affouagistes doivent venir s'inscrire, en mairie, avant le 22 octobre prochain.

Rentrée Scolaire 2016/2017 (divers)

- Sonnette École

Dit qu'une sonnette doit être installée, pour sécuriser l'accès à l'école.

▪ **Effectif École et Transport Scolaire**

Précise que cette année, 36 élèves sont inscrits à l'École :

- soit 16 élèves dans la petite classe, dont 2 PS, 5 MS, 2 GS et 7 CP ;
- et 20 élèves dans la grande classe, dont 5 CE1, 2 CE2, 4 CM1 et 9 CM2 ;

Note que 10 enfants de l'école prennent les bus scolaires.

▪ **T.A.P**

Signale qu'un enfant a eu 3 mots sur le cahier, pour son comportement, depuis la rentrée.

Indique que si son comportement ne s'améliore pas, les parents et l'enfant seront convoqués avec les intervenants.

Rappelle les activités pour le 2^{ème} trimestre.

Dit qu'à partir du 1^{er} Janvier, les enfants pratiqueront le Cirque.

Note que le prix de la séance est de 70.40 €, et que la somme de 30 € sera prise en charge par l'Association des Parents d'Élèves. Délibération.

▪ **Cantine Scolaire 2016/2017**

Note 23 abonnements annuels « enfants » et 2 abonnements annuels « adultes ».

▪ **Halte-Garderie 2016/2017**

Note 11 abonnements Matin/Soir/Mercredi midi ; 5 abonnements Matin ou Soir et 3 sollicitent un forfait Occasionnel.

Agents Communaux

▪ **Risques statutaires**

Rappelle que la Commune a mandaté, en février dernier, le Centre de Gestion pour négocier l'assurance des risques statutaires.

Indique que SOFAXIS SOFCAP demeure notre assureur pour la période 2017-2020.

Dit que les taux retenus changent à compter du 1 Janvier 2017.

Précise que pour les Agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL ou détachés, le taux passe à 6.60% et pour les Agents titulaires ou non ou stagiaires non affiliés à la CNRACL effectuant plus ou moins de 150 heures par trimestre, le taux passe à 0.95%, 15 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire. Délibération.

▪ **Formation**

Dit que la Mairie sera fermée le mardi 27 septembre, car la secrétaire est en formation État-Civil.

Dématérialisation - signature électronique

Indique que dans le cadre de la dématérialisation, le SIDEC propose de passer à la signature électronique du logiciel comptabilité.

Dit que les habilitations sont données à Monsieur le Maire et Madame la 1^{ère} Adjointe. Délibération.

Affaires diverses

▪ **Logement Mairie Sud**

Indique que Madame COSTERG, locataire du logement Mairie Sud quittera le dit logement en date du 1 octobre 2016. Délibération.

Dit que la mise en place du **prélèvement automatique** sera effectuée pour tous les nouveaux locataires et facultatif pour les anciens. Délibération.

▪ Chiens errants

Rappelle que le 1^{er} septembre 2016, 2 chiens, qui ont été récupérés aux Petits Camus, chez M. HÉLARD Alexandre, ont été déposés au chenil de Récanoz (pas d'adresse sur le collier et non pucés).

Indique que le 9 septembre 2016, 2 chiens pucés ont été récupérés à la cabane de chasse et restitués à leur propriétaire le 10 septembre.

▪ Campagne de vidange de fosses ANC 2016

Rappelle que dans le cadre du SPANC du SIEA de la région de BLETTERANS, la SAUR effectuera au mois d'Octobre 2016 une campagne d'entretien des installations d'assainissement non collectif.

Dit que les personnes intéressées doivent contacter impérativement avant le 3 octobre 2016 :

- la Mairie au 03 84 44 10 93
- ou la SAUR - Monsieur MASSOT au 06 83 79 30 18

▪ Électricité du Stade

Note que l'Union Sportive de CHAPELLE-VOLAND veut remplacer les spots actuels par des projecteurs à LED.

Sollicite la Commune pour réaliser ces travaux par les employés de la Commune.

Dit que le matériel sera acheté par l'US CHAPELLE-VOLAND.

Indique que ces travaux sont dangereux à réaliser avec une échelle.

Précise que cette intervention peut se réaliser avec un matériel adapté (voir avec B. RAMEAUX et Y. LAMARD).

▪ Recensement de la population en 2017

Rappelle que le recensement des habitants de la Commune se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017.

Indique que les 2 Agents Recenseurs seront nommés, par arrêté municipal, par le Maire. Délibération.

Note qu'un Arrêté Municipal de Nomination des 2 Agents Recenseurs sera pris.

▪ Cabine Téléphonique

Informe que d'ici le 31 décembre 2017, Orange procédera à la dépose de la cabine téléphonique de la Commune.

▪ Repas des Aînés du 3 septembre 2016

Dit que 87 personnes ont participé au repas.

▪ Carte Avantages Jeunes

Note que la remise des Cartes s'est effectuée le vendredi 16 septembre dernier (17 cartes distribuées sur 37), à 18 heures.

Précise que celles et ceux qui n'ont pas pu être présents lors de cette réception, peuvent toujours retirer leur carte à la Mairie.

▪ APEI

Fait le point sur le compte-rendu de la réunion du 12/09/2016 avec Dominique MARTIN.

Note l'opération Brioche se déroulera du lundi 3 octobre au dimanche 9 octobre inclus.

Dit qu'il faudra trouver des bénévoles, pour cette opération, année prochaine.

▪ Bulletin Municipal 2016

Fait le point sur la préparation du Bulletin Municipal.

Dit qu'une réunion se tiendra le vendredi 7 octobre à 20 h30.

▪ Prochain Conseil Municipal

Fixe la prochaine séance de Conseil au vendredi 4 Novembre 2016 à 20 h30.

Questions diverses

- Dit qu'une commande de 2 grands sapins et 1 petit, pour la garderie, sera faite.
- Réfléchit sur l'éventuel projet d'une résidence pour séniors.
- Note qu'au printemps, les Employés Communaux auront moins de travaux pour l'A.F.
- Note que plusieurs devis seront demandés pour l'achat d'une tronçonneuse.
- Indique qu'il ne faut pas détruire les vestiaires de l'ancien stade.
- Rappelle que le rotor de la débroussailleuse est usagé et sera rechargé en soudure par l'Agent Communal.

FAIT et DÉLIBÉRÉ à CHAPELLE-VOLAND,
Le 23 SEPTEMBRE 2016,

Le Maire,
Jacques ROBELEY,

La Secrétaire de Séance,
Sylvie BONNIN,




